

Focus patrimoine - Le notaire et la rédaction de la clause bénéficiaire du contrat d'assurance-vie

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et collaborateurs du notariat

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- Appréhender les enjeux de la nécessité d'une clause bénéficiaire réussie,
- Comprendre les risques du recours aux clauses-types,
- Rédiger des clauses bénéficiaires adaptées,
- Choisir le bon support de la désignation.

Contenu

Rappels utiles relatifs au dénouement d'un contrat d'assurance-vie par décès

- Aspects civils
- Aspects fiscaux

Conseils pratiques quant à la rédaction de la clause bénéficiaire

Conseils généraux

- Eviter la clause-type
- Intérêts et limites de la clause nominative
- Intérêts et limites de la clause qualitative
- Intérêts et limites du recours au mécanisme de la représentation

Les clauses bénéficiaires spécifiques

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION OUEST** : 3 place du Général Giraud 35000 RENNES

Tél. +33 2 99 65 44 66 – Fax : +33 2 99 65 43 60 – Courriel : ouest@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- La clause bénéficiaire démembrée
- La clause bénéficiaire à option

Conseils pratiques quant à la forme de la clause bénéficiaire

- Règles générales applicables
- Intérêts de la clause bénéficiaire testamentaire

Prérequis :

Pas de prérequis. Toutefois, de bonnes connaissances en droit des assurances et en gestion de patrimoine pourront vous permettre de suivre la formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION OUEST** : 3 place du Général Giraud 35000 RENNES

Tél. +33 2 99 65 44 66 – Fax : +33 2 99 65 43 60 – Courriel : ouest@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation